



## **Midi-Pyrénées Aquitaine labellisées Pôle de compétitivité « Aéronautique, Espace et Systèmes embarqués »**

**Communiqué de presse des deux chefs de projet du 12 juillet 2005**

Le gouvernement vient d'annoncer la labellisation du Pôle de compétitivité « Aéronautique, Espace et Systèmes embarqués » constitué des régions Midi-Pyrénées et Aquitaine à l'issue du CIADT qui s'est tenu ce matin à l'Hôtel Matignon.

*« Je ne peux que m'en féliciter, a déclaré Jean-Marc Thomas, président d'Airbus France, président du CNRT Aéronautique et Espace, président de la Fondation Nationale de la Recherche Aéronautique et Spatiale et chef de projet Midi-Pyrénées. « Même si je ne doutais pas de cette reconnaissance, cette labellisation récompense tout le travail effectué depuis octobre 2004 par les 600 acteurs du Pôle. Je tiens à remercier personnellement le gouvernement au nom de tous ceux, chefs d'entreprises, chercheurs, universitaires, responsables de Grandes Ecoles ou de centres de formation, institutionnels, élus... qui se sont impliqués depuis de longs mois dans ce projet. Notre dossier se situe dans les 6 pôles qualifiés de « mondiaux », ce qui est à la hauteur de nos ambitions. »*

Lors du CIADT du 14 septembre 2004, le gouvernement annonçait la mise en œuvre d'un appel à projets pour la labellisation de pôles de compétitivité et invitait les acteurs économiques régionaux à y répondre. Sans attendre la circulaire ministérielle du 25 novembre, la région Midi-Pyrénées se mobilisait, dès le 15 octobre, afin de préparer sa candidature au Pôle de compétitivité Aéronautique, Espace et Systèmes embarqués. Le 5 novembre 2004, Jean-Marc Thomas était nommé chef de projet. Midi-Pyrénées Expansion, le CNRT Aéronautique et Espace (Centre National de la Recherche Technologique) et l'IERSET (Institut Européen de Recherche sur les Systèmes Electroniques pour les Transports) étaient identifiés animateurs des groupes de travail. Une cellule exécutive, chargée de coordonner les acteurs et de valider les propositions de projets de R&D, était constituée, ainsi qu'un comité de pilotage, composé d'industriels, de centres de recherche, d'établissements de formation, de représentants des territoires, de consulaires, etc., chargé de valider les orientations. Des responsables thématiques, dont le rôle était d'analyser et de proposer des projets stratégiques, étaient nommés.

De son côté, dès l'appel à projets de la DATAR, l'Aquitaine se mobilisait. Pierre-Eric Pommellet, en tant que Président de BAAS (Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial) prenait la direction du projet et organisait avec 2ADI, l'Agence Aquitaine de Développement Industriel, l'ingénierie de réponse. Un appel à projets de coopération était lancé à travers la région Aquitaine, ce qui permettait de recenser plus de 210 projets pour le secteur et de mobiliser plus de 110 personnes à la rédaction de l'offre. Parmi ces volontaires, se trouvaient les responsables des entreprises, de la recherche et de la formation, et bon nombre de structures comme le CNRT Multi-matériaux Composites et Systèmes, l'UIMM, le PAMM..., et les Universités qui ont rejoint le plateau de 2ADI.

Enfin, le 6 janvier, il était décidé de proposer au gouvernement une candidature commune Midi-Pyrénées et Aquitaine. Une mobilisation sans précédent, qui permettait aux deux chefs de projet de remettre le 28 février 2005, comme prévu, le dossier de candidature aux Préfets de Région Midi-Pyrénées et Aquitaine.

*« La réponse à la candidature nous a permis de fédérer nos énergies et d'enclencher une véritable dynamique, explique Pierre-Eric Pommellet, Président de BAAS et chef de projet Aquitaine. Trente-six projets de coopération ont été définis ainsi que douze projets structurants comme le centre de compétences de l'INRIA autour des TIC à Bordeaux, l'Aerospace Campus à Toulouse ou le centre de démantèlement des avions en fin de vie à Tarbes. Même s'il n'était plus possible de faire marche arrière, cette labellisation nous donnera une plus grande lisibilité internationale et des moyens supplémentaires pour mener à bien tous ces projets. »*

*« Beaucoup a été accompli mais il reste encore beaucoup à faire, complètent-ils ensemble. D'ores et déjà, les statuts de l'Aerospace Valley ont été déposés et l'association, qui portera la gouvernance unique du Pôle, est en cours de création. Des réflexions sont menées pour définir les missions du Pôle et ses relations avec des institutions ou organismes actifs dans les domaines qu'il couvre. Dans le cadre du « Pôle étendu », la signature de conventions est envisagée avec des pôles complémentaires, dont une a déjà été signée : le Pôle EMC2 des Pays de Loire, qui vient également d'être labellisé. D'autres seront envisagées, notamment avec des pôles basés dans d'autres pays européens. Enfin, des chefs de projet seront nommés pour piloter les projets structurants d'envergure. »*

Forte de plus de 1200 établissements, de 94 000 emplois industriels et de 8500 dans la recherche, l'Aerospace Valley constitue le premier bassin d'emplois européen dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués. La labellisation devrait lui conférer un plus grand rayonnement international et la rendre plus compétitive en Europe et dans le monde.

Contacts :

Marie-Laure ICHANJOU, Tél : 05 61 12 57 13 – e.mail : [ml.ichanjou@midipyr.com](mailto:ml.ichanjou@midipyr.com)

Muriel FAUCON-GENIN – Tél : 05 57 57 84 85 – e-mail : [muriel.faucon@2adi.aquitaine.fr](mailto:muriel.faucon@2adi.aquitaine.fr)